

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),

Nom

Prénom

Adresse résidence principale

Courriel

M'engage :

- à ne percevoir qu'un seul *chèque vélo électrique pour tous* pour mon foyer sur la durée du dispositif
- à ne pas revendre le Vélo à Assistance Electrique (VAE) dans un délai de deux ans à compter de sa date d'acquisition, et à être disposé à en fournir la preuve sur simple demande de la commune, sous peine de remboursement du chèque.
- à prévenir immédiatement Crolles en cas de remboursement du VAE par le vélociste, pour quelle que raison que ce soit.

Atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements et pièces justificatives fournis à la commune de Crolles pour l'obtention du *chèque vélo électrique pour tous*,
- Avoir pris connaissance du règlement du *chèque vélo électrique pour tous* consultable sur ville-crolles.fr.